

Vincent Bolloré prêt à asseoir son pouvoir chez Vivendi



Vincent Bolloré veut empêcher la résolution qui prévoit d'empêcher les droits de vote double. - ERIC PIERMONT/AFP

Une assemblée générale importante se tient ce vendredi chez Vivendi. Vincent Bolloré va chercher à doubler ses droits de vote.

Le compte sera-t-il bon? Avec 14,5 % des actions et des droits de vote chez Vivendi, Vincent Bolloré réussira-t-il à faire barrage à la fameuse résolution A, qui sera soumise aux votes des actionnaires réunis ce vendredi à l'Olympia, à Paris, en **assemblée générale**? Cette résolution, proposée par la **sicav PhiTrust Active Investors**, demande le maintien du principe « une action-une voix » dans les statuts de la société. Si elle est approuvée, les droits de vote double, pour tout actionnaire inscrit au nominatif depuis deux ans, à commencer par le premier d'entre eux Vincent Bolloré, ne pourraient devenir la règle chez Vivendi - comme le prévoit la loi Florange.

L'enjeu est donc de taille : pour l'industriel breton, déjà président du conseil de surveillance, il s'agit tout simplement de parachever sa prise de contrôle du groupe. Une belle opération pour l'homme d'affaires, qui a fait de ce type de « coup » sa marque de fabrique.

Vincent Bolloré a tout tenté pour mettre en échec cette résolution. Il a dépensé 2,8 milliards d'euros en moins d'un mois pour monter au capital, portant ainsi son investissement total à près de 5 milliards d'euros, dont un peu plus de 4 milliards en cash.

Trouver des alliés

Avec ses presque 15 % du capital, il devrait représenter 25 % des votants ce vendredi à l'assemblée (le **quorum** était de 57,7 % l'an dernier). La résolution de PhiTrust doit être approuvée par les deux tiers des votes. Pour disposer d'une **minorité de blocage** et l'empêcher de passer, il lui manque donc 10 % du quorum, soit 8 % du capital. Trouver des alliés qui représentent cette fraction du capital est possible. Vincent Bolloré n'a pas hésité, après s'y être d'abord fortement opposé, à accéder à la demande de l'activiste américain Psam, qui souhaitait un dividende plus généreux. « *L'idée était aussi d'envoyer plus largement un signal d'apaisement et de bonne volonté aux actionnaires* », souligne un observateur.

Psam, qui détient 0,8 % du capital, s'est engagé à voter contre les droits de vote simple. Si la Caisse des Dépôts et Consignations et la BPI, qui détenaient au 31 mars 3,45 % du capital, ainsi que les salariés, qui en

possédaient 3,11 %, le soutiennent aussi, Vincent Bolloré atteindra 21,88 % du capital, ce qui, en fonction du quorum, pourrait lui suffire à avoir la minorité de blocage à l'assemblée. « *On voit mal la Caisse des Dépôts voter contre l'application de la loi*, indique un spécialiste. *La loi Florange devrait donc s'appliquer chez Vivendi. Mais tant que le vote n'est pas intervenu, il peut toujours y avoir un aléa* ».

Road-shows pour convaincre

Pour mettre toutes les chances de leur côté, le président du directoire Arnaud de Puyfontaine et le directeur financier Hervé Philippe ont pris leur bâton de pèlerin. Ils ont rencontré ces derniers jours des investisseurs pesant au total 20 % du capital à l'occasion de road-shows organisés sur la côte Est des Etats-Unis, à New York et Boston notamment. Une quinzaine de road-shows avaient déjà eu lieu en Europe et aux Etats-Unis dans les premiers jours de mars.

De son côté, PhiTrust a rallié derrière elle, 1,96 % du capital (le **fonds de pension** des salariés du rail britannique RailPen, Aviva Investors, PGGM (Pays Bas), CalPERS (USA), AMUNDI, DNCA Finance, Edmond de Rothschild AM, OFI Asset Management, OFI Gestion Privée). Elle a, en théorie, le soutien massif des investisseurs qui sont généralement vert debout contre les droits de vote double. L'assemblée de Vinci qui s'est tenue le 14 avril l'a encore montré : les actionnaires ont approuvé à 99,34 % la résolution pour le maintien des droits de vote simple. Mais dans le cas de Vinci, elle était présentée par le conseil. Ce qui change tout, car les investisseurs hésitent à voter des résolutions externes, comme celle de PhiTrust chez Vivendi.●

@alexandreounis

-

@boisseaul